

HIVER 2020

LES HAUTS REFUGES DU QUEYRAS

**Séjour semi itinérant à raquette en refuges confortables
5 jours / 4 nuits / 5 jours de randonnée - Groupe de 5 à 10 personnes**



Qui n'a pas rêvé de « couper » un peu avec son quotidien, de partir « loin de tout », de « prendre le temps de vivre » ? Cette randonnée à raquette vers le cirque de la Blanche et la vallée de l'Agnelle situés à plus de 2 500 m va répondre à vos attentes !? Ces sites de haute montagne se prêtent magnifiquement à la randonnée à raquette et votre guide saura vous conduire vers les vallons sauvages et les sommets d'altitude aux panoramas uniques sur la chaîne alpine. Tout est là pour le plaisir de vos journées !

Quant aux refuges de la Blanche et du col Agnel, récemment construits ou rénovés, ils vous offrent des conditions de confort appréciées en hiver à cette altitude, douche chaude, chauffage, salle de restaurant panoramique, petits dortoirs équipés de couettes...tout est là pour le plaisir de vos soirées !

Sans oublier le soleil des Alpes du sud pour cette belle et inoubliable évasion dans un autre monde..

Nos points forts :

- Un séjour en immersion en pleine montagne
- Aucun transfert entre le jour 1 et le jour 5 : vous restez en altitude
- L'ambiance des refuges

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1

Le mardi à 09 h 30 au gîte « Les Gabelous » au cœur du village de Saint-Véran.
Présentation du séjour, distribution du matériel et départ vers le refuge de La Blanche
Option comprise dans le tarif, sur réservation

Votre accompagnateur **vous accueille en gare à 8 h 30** pour le transfert sur le lieu de rendez-vous (transport en minibus compris dans le tarif du séjour).

Attention, pour organiser ce transport vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert au moins une semaine avant la date du séjour.

Saint-Véran – Refuge de la Blanche (2 500 m)

Remontée tranquille le long du torrent de l'Aigue Blanche, avant de s'engager dans un superbe cirque de haute montagne dominé de pics à plus de 3 000 m ! La vue est grandiose sur les sommets de la chaîne frontalière. Nous poursuivons tranquillement le long du vallon de la Blanche jusqu'au refuge blotti au bord de son lac glacé (ambiance grand nord !).

Dénivellations : + 450 m et - 100 m Temps de marche : 3 h 30

Jour 2

Grande traversée des cols Blanchet (2 897 m) et de Saint-Véran (2 844 m)

En option : ascension du pic de Caramantran (3 050 m)

Nous explorons ce fantastique site dominé par les sommets frontaliers, le versant nord du col Blanchet dégage une belle atmosphère haute montagne puis la traversée par les lacs sous la face nord de Rocca Bianca (3 080 m) en direction du col de Saint-Véran offre un splendide panorama sur le mont Viso (3 840 m). Du col, si la nivologie nous le permet nous pourrions rejoindre en aller-retour le pic de Caramantran pour un fabuleux 3 000 hivernal !

Magnifique descente sans difficulté vers refuge de La Blanche (2 500 m)

Dénivellations : + 550 m et – 550 m Temps de marche : 5 h

2^e nuit au refuge de La Blanche (2 500 m)

Jour 3

Du refuge de la Blanche au refuge Agnel par le col de Longet (2 701 m)

La traversée du col du Longet (2 701 m) offre une superbe randonnée en altitude. Cette approche des cimes dans une ambiance haute montagne garantie est un véritable paradis blanc où l'on se perd pour quelques instants dans l'émerveillement. Depuis le refuge nous avons peu de dénivelé pour atteindre le col mais une fois terminée la très belle descente sur la vallée de l'Aigue Agnelle il nous faudra remonter cette vallée très sauvage en hiver pour atteindre notre étape. Nuit au refuge Agnel.

Dénivellations : - 200 m puis + 400 m, - 600 m et + 450 m Temps de marche : 6 h

Jour 4

Le tour de L'Eychassier (2 968 m) et ses 3 cols

Encore une fabuleuse journée à franchir les hauts cols alpins entre 2 700 et 2 900 m !
Panorama inoubliable sur l'Italie, le mont Viso, la chaîne des Écrins et toute les Alpes : mont Rose, Cervin, Grand Paradis, Combin, Mont-Blanc... Nous passons la journée dominés par les pentes du Pain de Sucre (3 210 m), des arêtes de la Taillante (3 185 m) et du pic Foréant (3 081 m) ... certainement l'une des plus belles randonnées à raquette en altitude.

2^e nuit au refuge Agnel.

Dénivellations : + 300 m puis - 200 m, + 300 m Temps de marche : 5 h 30

Jour 5

Du refuge (2 580 m) au village de Fontgillarde (2 024 m)

Départ matinal pour une splendide randonnée sous les pentes nord du pic de Caramantran (3 050 m) avant de plonger le long du Riou de l'Agnelle en direction de Fontgillarde et terminer ce séjour riche en belles émotions montagnardes !

Dénivellations : - 600 m pour 7 km Temps de marche : 3 h

Transfert en taxi vers 12 h au gîte de Saint-Véran pour un repas chaud et une douche.

Fin du séjour le samedi vers 13 h au gîte de Saint-Véran

Code : DRQHRQ

Pour les participants venus en train, transfert à la gare de Montdauphin-Guillestre pour 14h

AVERTISSEMENT

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement, d'une surcharge éventuelle d'un hébergement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale au cœur du Queyras nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour. Ce circuit est également possible dans l'autre sens.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le mardi à 09 h 30 au gîte « Les Gabelous » au cœur du village de Saint-Véran, Rencontre avec votre accompagnateur et présentation du séjour et départ en randonnée.

Option comprise dans le tarif, sur réservation

Votre accompagnateur ou un responsable de l'agence **vous accueille en gare à 8 h 30** pour le transfert sur le lieu de rendez-vous.

Attention, pour organiser ce transport vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert au moins une semaine avant la date du séjour.

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, merci de prévenir le gîte au 04 92 45 81 39 ou Destinations Queyras au 06 74 38 89 59

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de Montdauphin-Guillemestre, sur la ligne vers Briançon.

Informations et horaires : <https://www.oui.sncf/>

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : Ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Montdauphin - Guillemestre
- Train de jour : Ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillemestre (ligne vers Briançon). Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.
- Train de jour : TGV Ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx
- Arrivée à la gare italienne d'Oulx (Ligne Paris-Turin)

À Oulx, un car Zou (Région -sur réservation) vous amènera à Briançon (tarif (2019) : 12 € l'aller pour les adultes, 6 € de 5 à 12 ans). Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1 h. À réserver auprès de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr. Ensuite le train vous permettra d'atteindre Montdauphin Guillemestre.

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

Nota : attention, certaines propositions d'horaires par internet vous font passer par Aix-en-Provence ou Marseille, ce qui est beaucoup plus long. Il faut bien se renseigner et privilégier les accès par les gares de Valence ou de Grenoble.

De la gare au lieu de RDV

Option comprise dans le tarif, sur réservation

Votre accompagnateur ou un responsable de l'agence **vous accueille en gare à 8 h 30** pour le transfert sur le lieu de rendez-vous.

Attention, pour organiser ce transport vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert au moins une semaine avant la date du séjour.

Si vous souhaitez arriver la veille du départ

Merci de nous indiquer lors de votre inscription si vous souhaitez une nuit supplémentaire. Nous vous logerons chez notre partenaire ou dans un hébergement proche en fonction des disponibilités.

Pour accéder à l'hébergement (hors navette agence)

Descendez à l'arrêt « BEAUREGARD ». Ensuite remontez en direction du village sur votre droite. Un accès direct est possible au gîte au niveau du temple. Sinon, il faut poursuivre, puis prendre à gauche devant l'intersection où se situe la croix de la passion. Le gîte est la seule maison bleue du village.

Accès en voiture

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à Montdauphin puis Guillemestre, porte d'entrée du Parc régional du Queyras.

2e possibilité : depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

4e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1 h 30 min de trajet depuis le tunnel).

Par le sud :

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

Contact répondeur « état des routes »

Pour accéder au département des Hautes-Alpes vous pouvez consulter 04 92 24 44 44 (équipements spéciaux obligatoires pour franchir certains cols : pneus neige ou chaînes).

Accès au Queyras

De Guillestre et la D 902 direction le Queyras. Remonter les gorges du Guil pour rejoindre Château-Queyras (forteresse) et Ville-Vieille (environ 20 km). Au carrefour giratoire (maison de l'Artisanat) tourner à droite en direction de Saint-Véran. (www.viamichelin.fr).

PETITS CONSEILS PRATIQUES

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver ! En effet les grands cols alpins de la région ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation. Il est par exemple impossible de rejoindre le Queyras depuis Briançon par le col d'Izoard entre le mois de novembre et le mois de mai.

Quel que soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes-Alpes, vous devrez prévoir des équipements spéciaux (pneus neige ou chaînes à disposition). Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Si vous roulez avec un véhicule diesel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein à l'approche du Queyras où vous trouverez du carburant « grand froid ». Les propositions à bas coût du gasoil des supermarchés ou des stations-services éloignées des montagnes sont rarement adaptées aux températures parfois fraîches des nuits en altitude !

Accès au gîte

Lorsque vous arrivez au carrefour en aval du village (grand parking à droite de la route et magasin « La Carotto » à proximité) il vous faut emprunter la route sur votre droite pour atteindre l'hébergement. Il est interdit d'accéder au cœur du village en véhicule, nous vous conseillons de vous garer au parking proche de l'arrêt du bus situé à l'entrée du village à environ 300 m de l'hébergement. Vous pouvez utiliser la navette intra-village qui dessert les hébergements ou accéder à pieds au gîte (environ 10 min).

Possibilité de laisser votre véhicule à ce parking durant le séjour.

Parking :

Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking à l'entrée du village.

Taxi :

Le Guilazur au 06 80 21 77 22

M. Durosne au 06 60 76 51 29 ou 06 15 37 28 67

Transports Petit Mathieu au 04 92 46 71 56 ou 06 07 83 93 58

DISPERSION

Repas chaud au gîte et douche possible

Fin du séjour le samedi vers 13 h au gîte de Saint-Véran

Pour les participants venus en train, transfert à la gare de Montdauphin-Guillestre pour 14 h.

Pour info, correspondances avec les lignes suivants :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV
- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix-en-Provence via Gap
- Ligne Grenoble
- Ligne Valence -Ville / Valence TGV
- Ligne TGV Oulx – Paris via Briançon. Transfert en bus régulier entre Briançon et Oulx (Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1 h. À réserver auprès de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr).

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf).

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage "MMA Assistance" reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

3 chaussures

Bonne forme / 5 à 6 heures de marche / dénivelée positive de 500 à 900 m.

Séjour réservé aux randonneurs ayant déjà pratiqué la raquette. Les randonnées se font sac léger au départ des refuges les jours 2, 3 et 5. Initiation à la randonnée en autonomie sans transfert de bagages. Groupe limité à 10 personnes maximum pour la sécurité.

Portage des affaires : ce circuit est organisé entre deux refuges de montagne isolés. Vous devez donc prévoir dans votre sac à dos un change pour le soir et votre drap de sac pour la nuit. Si vous suivez nos conseils votre sac ne devrait pas dépasser 7 à 8 kg (voir la liste ci-dessous). Nous ne portons les affaires que pour accéder au refuge le jour 1 en matinée, le jour 4 pour rejoindre le refuge Agnel et la matinée du jour 6 en fin de circuit. Les repas de midi sont fournis chaque jour par les refuges.

HEBERGEMENT

4 nuits en refuge de haute montagne confortablement aménagé et chauffé (douches chaudes et petits dortoirs)

LA NOURRITURE

Le repas du soir et le petit-déjeuner et les pique-niques sont préparés par nos hôtes.

La restauration servie dans les gîtes d'étapes est équilibrée et variée. La cuisine est copieuse, traditionnelle et adaptée au programme des randonneurs.

Les repas froids pris au cours de la randonnée sont complets et composés de salade, viande ou charcuterie, fromage, fruit, biscuit...

PORTAGE DES BAGAGES

Ce circuit est organisé entre deux refuges de montagne isolés. Vous devez donc prévoir dans votre sac à dos un change pour le soir et votre drap sac pour la nuit. Si vous suivez nos conseils votre sac ne devrait pas dépasser 7 à 8 kg (voir la liste ci-dessous). Nous ne portons les affaires que pour accéder au refuge le jour 1 en matinée, le jour 4 pour rejoindre le refuge Agnel et la matinée du jour 6 en fin de circuit. Les repas de midi sont fournis chaque jour par les refuges.

GROUPE

Départ assuré à partir de **5 participants**

Pour ce circuit vers les grands cols d'altitude **le groupe sera limité à 10 participants.**

Ce nombre permet également une meilleure participation aux différents thèmes liés à la sécurité en montagne abordés par votre accompagnateur (la neige et les avalanches, exercice de recherche de victime, navigation hivernale, cartographie et initiation GPS).

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'État, spécialiste du Queyras.

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques et à la nivologie.
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Être disponible et à votre écoute.

SÉCURITÉ

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour vous assurer une sécurité maximale, **les professionnels de Destinations Queyras sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.**

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes à plaque TSL ainsi que les bâtons télescopiques 2 brins. Selon votre taille et votre poids, vous serez équipés d'un matériel adapté : raquettes petit tamis pour les moins de 55 kg et raquettes grand tamis si vous pesez plus de 80 à 85 kg (il ne faut pas oublier les quelques kilos du poids du sac !)

Le Queyras est un massif alpin qui nécessite de s'équiper du matériel de sécurité lorsque l'on pratique le ski de randonnée ou la raquette. Pour votre sécurité, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) que vous porterez sur vous, accompagné d'une petite pelle à neige et d'une sonde que vous devrez loger dans votre sac à dos.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

N'emmenez rien de superflu. Nous vous conseillons de confectionner votre sac à dos en respectant la liste ci-dessous.

Vêtements :

Les principes :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses.

Éviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chaud et encombrant.

- 1 bonnet chaud.
- 1 paire de gants chauds ou de moufles avec éventuellement des gants en soie (prévoir une paire de rechange)
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche
- 1 pantalon de trekking ample adapté à la pratique hiver
- 1 sur pantalon imperméable et respirant type gore-tex ou équivalent
- 1 sur-sac imperméable pour protéger votre sac (pas de cape de pluie)
- 1 collant (peut-être utilisé le soir au refuge)
- 2 paires de chaussettes (pour la randonnée hivernale. Pas de coton)
- 1 paire de chaussures de randonnée à tige haute tenant bien la cheville et imperméables avec semelle type Vibram. (Bottes et après-skis interdits)
- Guêtres où protège chaussures obligatoires
- 1 sac à dos de 35 à 45 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- 1 thermos ou une gourde isotherme indispensable pour une boisson chaude (1 litre minimum).
- 1 couteau de poche
- Crème solaire + écran labial (obligatoire)
- 1 couverture de survie
- Vos médicaments habituels contre la douleur (paracétamol de préférence)
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large OBLIGATOIRE
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Double peau (type Compère ou SOS ampoules)

Pour le soir

- Tee shirt de rechange
- Pantalon léger (le collant peut servir de pantalon pour le soir)
- Petit nécessaire de toilette avec une petite serviette adaptée à la randonnée
- Lampe frontale
- **Drap cousu pour la nuit (obligatoire).** Le duvet est inutile

Il est inutile de prévoir des chaussures (pantoufles, espadrilles...) pour le soir car le refuge met des sabots à votre disposition.

DATES ET PRIX

Du mardi matin au samedi midi

5 jours, 4 nuits, 5 jours de marche

	DATE DÉPART		DATE DE FIN	TARIF
Du	11/02/2020	au	15/02/2020	615,00 €
Du	18/02/2020	au	22/02/2020	615,00 €
Du	25/02/2020	au	29/02/2020	615,00 €
Du	03/03/2020	au	07/03/2020	615,00 €
Du	10/03/2020	au	14/03/2020	615,00 €
Du	17/03/2020	au	21/03/2020	615,00 €
Du	24/03/2020	au	28/03/2020	615,00 €
Du	31/03/2020	au	04/04/2020	615,00 €
Du	07/04/2020	au	11/04/2020	615,00 €
Du	14/04/2020	au	18/04/2020	615,00 €

**Vacances Scolaires*

LE PRIX COMPREND

- Le transfert en aller-retour de la gare au lieu de rendez-vous
- La pension complète en refuges
- L'encadrement par un professionnel de la montagne diplômé d'État
- Le transfert en taxi du jour 5
- La location de l'équipement de sécurité (dva, pelle, sonde)
- La fourniture des raquettes et bâtons
- Le repas chaud le midi du dernier jour à Saint-Véran et la douche au gîte
- Les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'assurance multirisque
- Les boissons et le vin pendant les repas

POUR EN SAVOIR PLUS

LA PLACE FORTE DE MONT-DAUPHIN

Vauban a fait construire à partir de 1693, cette extraordinaire place forte en haute montagne sur un plateau dominant le confluent du Guil et de la Durance au débouché de la vallée du Queyras et du col de Vars.

Ensemble remarquable et entièrement préservé, Mont-Dauphin constitue l'archétype de place forte de montagne, avec son arsenal, ses deux magasins à poudre, ses casernes au rempart et son église, restée inachevée.

Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire en juillet 2008 les fortifications de Vauban présentées par l'État français au titre du patrimoine mondial de l'Unesco.

Ce site fortifié présente une facette de l'œuvre de Vauban, complémentaire aux autres sites classés. Le choix des sites repose sur les critères suivants :

- représentativité de l'évolution du système de défense de Vauban, d'un type de fortification et d'un type de site géographique (bord de mer, plaine, montagne),
- état de conservation des fortifications et authenticité,
- environnement paysager, politiques de mise en valeur et de protection existantes.

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter « *Parc Naturel Régional du Queyras* » aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, « *L'Autre Versant* », aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (*Dentelles du Queyras et des vallées voisines, Ceillac au fil du temps, Fort Queyras, Cadrans Solaires du Queyras...*).

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées « *Le Cadran Solaire* », ou du recueil de souvenirs « *Les Pieds en Queyras* » d'Albert Borel.

Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple « *Les Hauts Pays* » de Philippe Lamour, les romans de Raymonde Meyer-Moyne ou, pour la période actuelle, « *Le Dernier Refuge* » de Nicolas Crunchant.

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

Code : DRQHRQ

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z